

# LA PAILLETTE

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

2026 / 2028

MAI 2025

La Paillette – 2 rue du pré de bris – 35000 Rennes

# LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT

Depuis 1967, La Paillette fait ainsi vivre une maison ouverte à toutes celles et ceux qui veulent exercer leur citoyenneté, dans la dignité et le respect des droits humains, et développer leur culture personnelle. Une maison dont les fondations reposent sur l'épanouissement des personnes, sans discrimination, et dans la perspective qu'elles participent à la construction d'une société plus solidaire. Un lieu dont la charpente est constituée d'un pluralisme d'idées, aussi précieuses les unes que les autres reposant sur un entrain — la laïcité, dans l'indépendance aux partis et mouvements politiques, aux confessions quelles qu'elles soient.

Cette maison est gérée dans un esprit démocratique et collaboratif, organisée autour d'un modèle associatif pleinement ancré dans une économie sociale, solidaire. En interne, salarié-e-s et bénévoles, peuvent faire l'expérience du collectif : on peut y prendre la parole et agir ensemble. À Rennes, en Bretagne et dans les territoires de partenariats, La Paillette propose une contribution fidèle et active aux dynamiques collaboratives des acteurs du monde éducatif, culturel, social et plus largement des structures qui poursuivent un but d'intérêt général.

La Paillette accueille des jeunes, sans en faire un public exclusif puisque sous son toit, il est essentiel d'offrir à chaque personne toutes générations confondues, la possibilité de prendre conscience de ses aptitudes, de développer sa personnalité et se préparer à devenir citoyen actif et responsable. C'est un lieu où pédagogues, artistes, équipes technique et administrative, parents et enfants, ami-e-s, collègues, camarades... s'associent autour des arts et des cultures dans le but d'être plein acteur de leur vie et d'un bien-être collectif.

C'est une maison des cultures, qui dispose de multiples fenêtres sur le monde en proposant des activités artistiques, sociales et culturelles. Attachée aux grands principes de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et à la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO en 2005, notre association est ouverte et accessible à toutes et tous. Attentive au respect des droits culturels des personnes, La Paillette accompagne chacune et chacun dans la construction de son projet et d'une identité culturelle pouvant évoluer en toute liberté au cours de sa vie.

Enfin, La Paillette est une Maison des jeunes et des cultures et s'inscrit dans l'histoire de l'éducation populaire. Au confluent de dynamiques éducatives multiples, elle propose un ensemble d'activités où des connaissances sont diffusées et des pratiques transmises dans un temps qualifié de « libre », en complément de temps scolaire ou professionnel. L'association fait ainsi le pari de l'expérience artistique et culturelle, pour lutter contre les injustices sociales, permettre l'émancipation d'habitant-e-s toujours plus conscient-e-s de leur propre vie, maîtres de leurs parcours, préparé-e-s à leur devenir individuel et collectif.

En un mot, La Paillette est un formidable outil au service de multiples démarches, de projets citoyens, du débat démocratique. L'enjeu artistique y est fondamental car il permet tous les possibles, renforce l'imaginaire de chacun et chacune et ainsi les visions plurielles du monde. L'heure est plus que jamais à l'ouverture des esprits, au respect des identités multiples et des paroles altruistes. À La Paillette, nous œuvrons tous les jours à construire un « bien vivre ensemble » pour que chaque jour notre territoire rennais, comme notre planète, accueille toutes les personnes qui y vivent sans exclusion aucune.

# PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL – LA PAILLETTE

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

### PARTAGER DES FORMES ET DES ŒUVRES THÉÂTRALES CONTEMPORAINES

La fréquentation de spectacles de théâtre, dans toute leur diversité, joue des rôles forts variés pour les communautés éphémères qui voient le jour lors des représentations. Elle permet de questionner collectivement des situations sociales vécues par les individus et les groupes que nous sommes et deviendrons : en mettant en scène des questions et des enjeux de société, le théâtre peut faire bouger des lignes et faire ainsi, œuvre de transformation sociale. Il contribue en outre à renforcer des parcours éducatifs par une sensibilisation particulière aux savoirs et aux valeurs qui nous entourent, quel que soient nos âges, nos vies sociales et culturelles : il s'agit alors d'enrichir notre expérience sur le monde qui nous entoure et d'appréhender ses nuances, sa complexité. La fonction de divertissement entre aussi en jeu, qu'il s'agisse de drames ou de comédies : en cherchant à briser nos routines, à prendre du plaisir à être ensemble, nous nous offrons la possibilité de vivre collectivement un moment qui changera nos relations et nous-mêmes, à court terme, après l'événement et dans le temps. Enfin, aller au spectacle c'est faire l'expérience d'émotions, individuelle et collective, le jour j comme pour des années.

Quel que soit le lieu où elle développe ses activités, La Paillette cherche à présenter des événements ouverts à une grande diversité de publics en proposant des instants précieux qui reposent sur des artistes que l'équipe de l'association et ses partenaires veulent rendre plus visibles. Le théâtre situé au 6 rue Louis Guilloux, est avec évidence un lieu moteur de ces rencontres avec les populations, au côté de l'équipement du Lavoir et du « Hors les murs ». La Paillette cherche à favoriser l'appropriation des œuvres et de l'univers du spectacle vivant en touchant des personnes en parcours éducatif, en allant vers celles et ceux qui ne viennent pas dans des lieux culturels identifiés, en faisant jouer là où les gens vivent, en travaillant avec des actrices et des acteurs qui ambitionnent de proposer des visions du monde multiples et ouvertes à toutes et tous.

#### OBJECTIF 1.1 PRÉSENTER DES ÉVÉNEMENTS OUVERTS À UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PUBLICS

---

##### **Action 1 Saison de spectacles au théâtre**

---

Diffuser des spectacles tout public dès 6 ans présentant une diversité d'esthétiques et de formes, majoritairement portés par des compagnies rennaises et régionales et issus de démarches de création, suscitant des partenariats de diffusion en métropole et en région.

- >> A minima, 10 spectacles pour 30 représentations par saison
- >> Aborder des contenus multiples et des thèmes de société différents à chaque spectacle
- >> Théâtre de texte, de récit, d'expérience, de corps, documentaire, marionnette...
- >> Ouverture à d'autres disciplines (danse, cirque, musique...) et à la pluridisciplinarité
- >> Corrélation avec des dispositifs d'aide à la diffusion régionaux, nationaux (SVB, ONDA...)
- >> Minimum de 2 représentations pour chaque accueil favorisant la diversité des publics accueillis et une présence artistique prolongée
- >> Adresse équilibrée au public scolaire, étudiant, adulte et familles

---

##### **Action 2 Diffusion hors les murs**

---

Aller à la rencontre d'une multiplicité de publics dans une diversité de lieux (bibliothèques, cafés, écoles, cours d'immeubles, jardins, chez l'habitant, maison de retraite, foyers, maisons de quartier...) via des représentations favorisant la proximité avec les personnes, liées le cas échéant à des temps de médiation.

- >> 3 lectures (automne, hiver, printemps) confiées à un-e artiste par saison. Ces lectures s'appuient sur des textes ayant pour toile de fond le parc Saint Cyr
- >> Petites formes de spectacles, notamment en milieu scolaire

---

##### **Action 3 Événements de saison**

---

- >> Fête de lancement de saison et fête de clôture de saison
- >> Actions liées aux anniversaires de La Paillette (30 ans de présence au Lavoir en octobre 2025, 20 ans du théâtre en octobre 2026, 60 ans de l'association - MJC en 2027)

**Action 4 Venue aux spectacles de groupes**

Proposer un accueil spécifique, des séances dédiées, des tarifs et/ou une communication adaptée à des publics en attribuant 50 % des places de spectacles à des groupes structurés.

- >> Séances scolaires (du primaire au lycée) pour 1/3 des représentations
- >> Publics accompagnés par des partenaires santé, sociaux, socio-éducatifs
- >> Groupes de spectateurs (clubs de retraités, comités d'entreprise, associations de spectateurs, pratiquant·e·s d'ateliers des MJC rennaises)

**Action 5 Actions Découverte**

Ancrer dans la régularité des actions de connaissance et de sensibilisation à l'environnement artistique, aux techniques et pratiques du spectacle, aux métiers culturels.

- >> 30 actions « découverte » par saison : 15 visites collectives des bâtiments de La Paillette, 15 bords de scène, répétitions publiques, ateliers en lien avec des spectacles et démarches de création
- >> Collaborations avec des structures de formations (techniques, études théâtrales, spectacle...)

**Action 6 Collaborations pédagogiques renforcées**

Être identifié par des structures éducatives, socio-éducatives, sociales et bâtir avec eux des activités à La Paillette ou dans les établissements, des démarches adaptées à leurs publics, à leurs objectifs et contenus pédagogiques.

- >> 5 conventions partenariales par saison autour de parcours : venue au spectacle, rencontres avec des artistes et des œuvres théâtrales, ateliers de pratique, transfert de connaissances, transmission pédagogique...
- >> Accueil des représentations des classes CHAT du collège Rosa Parks (Rennes, Villejean)
- >> Rendez-vous de sensibilisation et d'information en direction d'animateurs, travailleurs sociaux, enseignants

**Action 7 Production éditoriale à vocation pédagogique**

Renforcer l'expérience de venue au spectacle et globalement l'appréhension du milieu du spectacle et de la création via des productions informatives, documentaires, pédagogiques à destination de publics ciblés (enseignants, élèves, personnes en situation de handicap...) et du grand public.

- >> 1 livret de visite de La Paillette, décliné selon différentes typologies de public
- >> Espace ressources en ligne
- >> Feuilles de salle pour chaque spectacle
- >> 1 dossier pédagogique autour des spectacles, prioritairement à destination du public scolaire
- >> Production pédagogique multimédia et web

## PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL – LA PAILLETTE

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

#### SOUTENIR LA STRUCTURATION DE SPECTACLES ET D'ÉQUIPES ARTISTIQUES

Les spectacles naissent d'un long travail de réflexion et d'appropriation de problématiques, de façonnage artistique, de recherche de moyens humains, techniques, financiers. Il existe cependant autant de chemins que d'artistes pour aboutir à la représentation publique d'une œuvre. Les compagnies ont des trajectoires non linéaires, variables en fonction des idées défendues, des démarches artistiques, des formations artistiques et de leurs réseaux, du territoire d'éclosion et/ou d'implantation... Elles évoluent dans un espace de développement pour le moins instable, le « succès » d'un projet ne garantissant pas des lendemains qui chantent. Les jeunes équipes quant à elles doivent relever de nombreux défis : trouver des espaces de travail, consolider leur apprentissage, affirmer leur parcours, acquérir progressivement une reconnaissance dans un champ sélectif et exigeant. Ainsi, la fragilité continue, pour ne pas dire la précarité, caractérise une partie du monde du spectacle. Cette population créative doit dès lors pouvoir s'appuyer sur des lieux culturels dans leurs parcours professionnels. Au-delà d'assurer une rencontre avec des spectateurs et des spectatrices, les équipements ont ainsi un rôle majeur à jouer dans la fabrique des spectacles via le soutien à leur production et l'accueil des équipes en création.

S'appuyant sur deux équipements adaptés à une grande variété d'actions, attentives aux nouvelles formes, à l'émergence et au renouvellement de la parole, à l'expression pluri générationnelle, La Paillette soutient avec évidence et volonté, la structuration de spectacles et d'équipes artistiques. En premier lieu, elle s'inscrit, avec une volonté d'efficacité dans la coproduction de spectacles issus de dynamiques de la région Bretagne et inter-régionale, notamment de régions limitrophes. À cet endroit, l'enjeu est de réunir les conditions de production et de diffusion ambitieuses en faveur des compagnies professionnelles. Cependant, les problématiques de création sont complexes et multiples : c'est pourquoi l'association encourage également la recherche, l'expérimentation et l'écriture théâtrale. Elle consacre ainsi un rôle fondateur aux rencontres d'artistes, d'auteur-e-s, dans une approche agile, moins soumise à la seule règle du résultat. Enfin, La Paillette, participe à l'essor d'initiatives théâtrales en répondant aux premiers questionnements et besoins de dynamiques artistiques et culturelles de proximité.

#### OBJECTIF 2.1 COPRODUIRE DES SPECTACLES DE DIMENSION RÉGIONALE ET INTER-RÉGIONALE

---

##### **Action 8 Apports financiers et en industrie**

En synergie avec des partenaires de production, conforter les moyens financiers et les savoir-faire nécessaires à la finalisation de productions théâtrales.

>> projets soutenus (pré achat, aide à la production...) en fonction de subventions spécifiques

>> Contributions complémentaires en fonction d'appels à projet, de dispositifs ponctuels.

---

##### **Action 9 Résidences création**

Accueillir des équipes artistiques dans les espaces de La Paillette en apportant des moyens techniques, humains, financiers concourant à la création de spectacles tout en valorisant cette présence par la rencontre avec des publics et des professionnels.

>> 4 projets de création par saison comprenant un accueil en résidence au théâtre, une aide à la production, une garantie de diffusion à La Paillette, des actions culturelles

>> Accueils complémentaires en fonction d'appels à projet, de dispositifs ponctuels

## OBJECTIF 2.2 ENCOURAGER LA RECHERCHE, L'EXPÉRIMENTATION, L'ÉCRITURE THÉÂTRALE

### **Action 10 Accueil d'équipes en autonomie de travail artistique**

Offrir des espaces aux artistes pour des temps de travail (recherche, répétitions, auditions...) sans finalité immédiate de production ou de diffusion d'une œuvre théâtrale par l'équipe artistique ou par La Paillette. Les compagnies domiciliées à Rennes sont priorisées.

>> 60 journées de mise à disposition gracieuses de salles de travail (Au lavoir et au théâtre, salles Thalie, Clio, Atelier, Création) via 2 formules :

- « *Premiers pas* » : pour les compagnies professionnelles démarrant une réflexion sur la production d'un spectacle

- « *Avant-scène* » : pour les compagnies professionnelles consolidant leur réflexion par de premiers essais scéniques visant à convaincre d'éventuels coproducteurs

>> Soutien technique basique en matière de régie générale lors des accueils en autonomie

### **Action 11 Aide à l'avènement d'auteur·e·s dramatiques et de textes inédits.**

En lien avec des dispositifs et acteurs œuvrant dans le champ des écritures théâtrales, proposer à des auteur·e·s d'écrire sur des thématiques et/ou valoriser publiquement leurs textes, inédits, en cours ou finalisés : mises en lecture, en scène, rencontres...

>> Résidences d'auteurs sur appel à projets d'écriture autour du territoire comprenant une bourse d'auteur, une lecture publique du texte créé ou en cours de création, une valorisation auprès des compagnies régionales, des actions culturelles

>> Accueils complémentaires en fonction d'appels à projet, dispositifs ponctuels ou permanents

>> Contribution aux réflexions territoriales sur l'appui à la professionnalisation des auteur·e·s

## OBJECTIF 2.3 PARTICIPER A L'ESSOR D'INITIATIVES THÉÂTRALES

### **Action 12 Information et conseils aux porteurs de projets**

Être à l'écoute d'initiatives et partager des ressources, savoir-faire consolidant les initiatives de projets d'acteurs locaux et régionaux du secteur théâtral et dans le champ du spectacle vivant.

>> 40 rendez-vous « info- conseil » par saison, assurés par l'ensemble de l'équipe de La Paillette afin d'apporter des informations, préconisations, de la mise en réseau, des solutions techniques... aux problématiques des artistes, des structures, des « collectifs »...

### **Action 13 Mise à disposition, location d'espaces de réunions et de formation**

Soutenir, accueillir des temps de travail (formation, échanges de pratiques...) dans des salles de réunion équipés pour des acteurs du secteur artistique et culturel.

>> 10 mises à disposition gracieuse par saison pour les acteurs issus du monde théâtral et du spectacle vivant

>> Location d'espaces au tarif le plus bas pour les acteurs du champ culturel

## PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL – LA PAILLETTE

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

#### SOUTENIR L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES PERSONNES

Créer des conditions favorisant l'expression artistique des personnes ouvre de multiples portes à leur humanité et leur épanouissement. La pratique de loisir d'une discipline artistique, au sens où elle se déroule lors du « temps libre », nécessite néanmoins du « travail » et de l'investissement quand bien même le plaisir est recherché durant l'activité et lorsqu'émerge une production personnelle ou collective, de la sculpture réalisée au rôle interprété dans un spectacle. On sait en outre que la pratique artistique contribue à assurer un équilibre personnel. S'exprimer artistiquement offre l'occasion de faire passer des messages, donner une opinion, d'avancer des idées : l'art apporte alors une nouvelle possibilité d'être soi et d'établir de nouvelles formes de dialogue. Il devient un langage, où souvent, la sensibilité précède, explicite le sens des mots et des gestes. Nous pouvons alors créer de nouvelles passerelles vers d'autres êtres, dans toute leur diversité humaine. L'art est alors un média, qui permet la rencontre avec soi-même, avec des individus, leurs cultures et les cultures.

La Paillette, soutient ainsi l'expression artistique des personnes en respectant leurs identités, leur parcours et les objectifs qu'elles recherchent en pratiquant. De multiples disciplines y sont découvertes et proposées en direction d'une large population, bien identifiée et regroupée, par âge et/ou centres d'intérêt, afin de développer des pédagogies idéalement adaptées. Une orientation spécifique et forte est donnée au domaine du spectacle, notamment du théâtre, par la nature même des équipements confiés à l'association. Dans ce cadre, la rencontre entre artistes professionnels et amateurs est particulièrement recherchée à tous les niveaux : dans l'apprentissage et globalement la transmission de savoirs et de techniques, dans les processus de création et de conception d'œuvres, dans l'expérience de la représentation. Il s'agit bien d'être ouvert à toutes et tous en remplissant des objectifs exigeants d'apprentissage, d'expression et de restitution publique des parcours artistiques amateurs.

#### OBJECTIF 3.1 FAIRE DECOUVRIR ET TRANSMETTRE DES PRATIQUES ARTISTIQUES

---

##### **Action 14 Ateliers hebdomadaires de pratiques**

---

Mise en place, pour tous les âges, d'un programme d'espaces de pratiques régulières et de créations artistiques encadrés par des artistes professionnels et/ou des intervenants diplômés d'Etat. La pédagogie de transmission se décline par tranche d'âge resserré (enfants, adolescents, adultes), par niveau de pratique, par discipline et s'appuie sur un objectif de monstration en public proche des conditions professionnelles, du travail réalisé durant l'année.

>> 60 ateliers hebdomadaires : théâtre (50%), danse (25%), chant, musique, arts plastiques

>> Renouvellement et/ou lancement de 3 à 6 ateliers par saison

>> Coordination d'un appel à projet annuel auprès des compagnies d'Ille et Vilaine : « Outre-mer » 25/26, « Anniversaire ! » 26/27, « Science sans conscience... » 27/28

---

##### **Action 15 Stages**

---

Propositions de temps de travail artistique resserré visant à découvrir une pratique ou une technique.

>> 6 à 8 propositions, durant les vacances pour les jeunes, sur des temps de week-end pour les adultes

---

##### **Action 16 Parcours des pratiquant-e-s**

---

Organisation et/ou facilitation de sorties au spectacle, à La Paillette ou en dehors de La Paillette, pour découvrir des œuvres multiples ou les coulisses des lieux de création et de diffusion.

>> Sorties proposées aux ateliers de pratique collective

>> Accords formalisés avec des théâtres, centre culturels, MJC de proximité

---

**Action 17**      **Création de spectacles issus des ateliers dans des conditions professionnelles**

---

Dans un esprit de bienveillance et d'équité pour les pratiquant·e·s des ateliers, conforter leur apprentissage par une création proche des conditions professionnelles, incluant des temps de répétition et de représentation dans un espace scénique et technique performant.

>> 1 création de spectacles par saison par atelier

---

**Action 18**      **Festival Les Envolées**

---

Poser un temps fort rennais permettant de valoriser les pratiques amateurs et séduire un public élargi de spectateurs et spectatrices, de futur·e·s pratiquant·e·s.

>> 40 représentations concentrées sur un temps fort d'un mois

>> A minima 1 représentation par atelier de pratique en salle de spectacle et/ou en salle de création ou autres espaces adaptés

>> 1 exposition issue des ateliers d'arts plastiques

>> Partenariats de diffusion sur le quartier et le territoire rennais : « Les Envolées en Tournée »

---

**Action 19**      **Fabrique participative**

---

Concevoir et développer des temps de rencontre associant artistes professionnels, pratiquant·e· amateur·e·s, habitant·e·s sous forme de laboratoires « ouverts » (rencontres, collectes, recherche-action...) et/ou de création de formes spectaculaires (spectacles, balades, lectures...).

>> 1 expérience par saison

## PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL – LA PAILLETTE

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

### CONCOURIR AUX DYNAMIQUES SOCIALES ET CULTURELLES RENNAISES

Certains équipements artistiques et culturels ont une mission « structurante » pour un territoire en jouant un rôle d'appui au développement local. Lorsqu'ils sont gérés par une association, par nature inscrite dans l'Économie Sociale et Solidaire, ils sont à l'écoute des actrices et acteurs qui œuvrent dans un esprit d'intérêt collectif et d'utilité sociétale. Du quartier, territoire naturel d'intervention, à la Ville dans sa globalité, le lieu culturel peut ainsi répondre à des besoins extrêmement divers, partagés au sein d'équipes, structures et dynamiques plurielles : on pense bien sûr aux secteurs de l'art, de l'éducation, du social, du tourisme... Quant aux habitant-e-s, il faut leur permettre de pratiquer leur « bien vivre ensemble » dans le respect de toutes et tous. Enfin, il y a aussi les problématiques de celles et ceux que l'on ne connaît pas ou mal : il s'agit alors d'« aller vers » en s'appuyant sur la singularité de l'expérience artistique et la force des réseaux qui entourent les équipements culturels, dans l'idée de renforcer l'inclusion sociale, d'accompagner des parcours de vie.

Ancrée dans un quartier aux confluences de multiples réalités géographiques et sociales, La Paillette occupe une place spécifique à Rennes en concourant aux dynamiques sociales et culturelles rennaises. Sa situation et son ouverture publique lui donne un rôle évident en matière de services de proximité pour les résident-e-s du quartier comme pour les rennais-e-s qui aiment fréquenter le parc St Cyr, les bords de Vilaine, le Mail... Son double équipement, le lavoir et le théâtre, renforce son impact territorial : par les activités qui y sont développées, ils sont naturellement l'objet d'un usage étendu à l'ensemble de la population, aux associations locales, aux porteurs de projets notamment dans l'événementiel, aux équipes artistiques de proximité et de la région... Dynamique pour informer et orienter, à accueillir des initiatives, mettre en réseau et valoriser des expériences, l'association poursuit également des objectifs inclusifs par une gestion citoyenne et transparente, des tarifs accessibles, le développement des publics et des expérimentations répondant à de nouvelles pratiques et de nouveaux enjeux.

#### OBJECTIF 4.1 ENTREtenir DES RELATIONS FORTES ET OUVERTES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

---

**Action 20 Appui aux initiatives et co-construction avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux**

---

Soutenir, accueillir, concevoir avec d'autres acteurs rennais issus des secteurs culturels, sociaux, éducatifs, touristiques dans les bâtiments de La Paillette et dans ses alentours proches (parc, Ille...)

- >> Accueil de propositions et collaborations artistiques et culturelles
- >> Prestations (visites, locations d'espaces, de salles de réunions...) répondant aux besoins d'acteurs locaux, contribuant au dynamisme et à l'attractivité du territoire
- >> Travailler entre structures du quartier 3 pour mieux le connaître, œuvrer en complémentarité, mettre en place des projets communs
- >> Développement de projets avec Destination Rennes (Visites guidées, brochures...)

---

**Action 21 Coopération inter MJC**

---

Améliorer la lisibilité, la visibilité des activités des MJC et soutenir des initiatives collaboratives

- >> 2 à 3 actions inter MJC par saison (Partage de poste, Dimanche en scène (Dimanche au Thabor), Anniversaire croisé avec Le Grand Cordel et Antipode)
- >> Relation structurée et continue entre maisons

---

**Action 22 Coopération territoriale dans le domaine du spectacle vivant**

---

Établir et consolider des relations fortes avec des lieux de théâtre et de spectacle vivant dans l'agglomération rennaise.

- >> Études et diagnostics territoriaux sur l'activité, les emplois, les financements, etc.
- >> Mutualisation de projets (communication, production, diffusion, etc.)
- >> Transfert de savoir-faire professionnels

## OBJECTIF 4.2 ÊTRE AU SERVICE DU LIEN SOCIAL DANS LE QUARTIER ET DANS LA PROXIMITÉ

### Action 23 Information, orientation, services, accueil des habitant·e·s

Renseigner les habitant·e·s sur le quartier, recueillir et relayer leurs propositions et initiatives auprès des instances idoines, rechercher et diffuser de l'information de proximité.

>> Accueil public sur 40 heures hebdomadaires hors vacances scolaires, 44 semaines dans l'année

>> Présentoirs, affichage, accueil café, coin lecture, presse, « dépannage » WC...

>> Location des espaces pour des réunions familiales, amicales, citoyennes...

>> Qualité d'accueil du lavoir : boissons, wifi plus diffus, galerie animée par des « podcast – audio guide » sur le lavoir, le théâtre et le parc Saint Cyr

### Action 24 Animation de la démarche associative

Œuvrer à maintenir et développer une vie associative démocratique, participative et transparente au service du projet. Accompagner des projets d'adhérents et en susciter.

>> Actions élargies d'information sur la vie associative

>> Démarche inclusive envers les nouveaux membres, en faveur de l'engagement bénévole

>> Création et consolidation d'événements fédérateurs et mobilisateurs avec et en direction des adhérents : « Réaction en chaîne », « Les Envolées », « Années anniversaire » (30 ans – Lavoir en 2025, 20 ans – théâtre en 2026, 60 ans de la MJC en 2027)

>> Visites « Grand public » valorisant le patrimoine, l'histoire, les fonctions du lavoir et du théâtre animées par des adhérent·e·s

## OBJECTIF 4.3 S'EMPARER DE PROBLÉMATIQUES NOUVELLES ET EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS

### Action 25 Coopérations internationales

Créer une valeur ajoutée culturelle complémentaire à La Paillette en devenant acteur ressource et/ou partenaire de projets avec des acteurs hors France métropolitaine.

>> 2 actions sur la période 2026 -2028

>> Coopération dans le cadre de thématiques (« Outre-mer », etc.)

>> Initier une réflexion sur la mise en place de projets européens

### Action 26 Accessibilité des publics

Développer des actions visant à réduire les freins d'accès aux activités de La Paillette (social, culturel, éducatif, financier, physique, etc).

>> Maintenir une grille tarifaire basée sur le quotient familial de la CAF pour les ateliers et stages

>> Maintien d'une politique tarifaire attractive pour les spectacles, favorisant la venue en groupe, en famille et accessible aux jeunes

>> Développer des outils d'accessibilité pour les publics en situation de handicap (signalétique, communication, accueil adapté aux différents types de handicap...)

>> Questionner le système des réinscriptions et du taux de renouvellement des adhésions (et de l'avantage donné aux quotients forts lors des temps de réinscriptions)

### Action 27 Expériences artistiques autour de la biodiversité

En collaboration avec des acteurs de l'environnement, mener des actions de création, médiation, diffusion artistique autour de la biodiversité en rapport avec le Parc St Cyr.

>> 1 accueil de type résidence artistique sur le territoire du Parc St Cyr (arts visuels, arts du spectacle) annuel pourrait être envisagé dans le but d'enrichir tout au long de l'année la vie du lieu et du Parc St Cyr, pour les pratiquant·e·s, artistes et professionnel·le·s de La Paillette comme pour les habitant·e·s et partenaires du quartier

### Action 28 Accompagnement et valorisation de projets de médias indépendants

Accueillir, soutenir, participer à des projets de médias indépendants dans la perspective de favoriser une expression publique plurielle et citoyenne et d'élargir un droit d'accès aux informations d'intérêt général. S'appuyer sur les préconisations des Etats généraux de la Presse Indépendante.

>> Soutien aux expériences associant spectacle vivant et média

>> Accueil de plateaux tv, d'émissions de radios, etc.

>> Rencontres publiques, expositions, projections

**PROJET ARTISTIQUE  
ET CULTUREL**

**LA PAILLETTE**

**2026 / 2028**

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 PARTAGER DES FORMES ET DES ŒUVRES THÉÂTRALES CONTEMPORAINES		OBJECTIF STRATEGIQUE 2 SOUTENIR LA STRUCTURATION DE SPECTACLES ET D'ÉQUIPES ARTISTIQUES		
<b>OBJECTIF 1.1</b> PRÉSENTER DES ÉVÉNEMENTS OUVERTS À UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PUBLICS	<b>OBJECTIF 1.2</b> FAVORISER L'APPROPRIATION DES ŒUVRES ET DE L'UNIVERS DU SPECTACLE VIVANT	<b>OBJECTIF 2.1</b> COPRODUIRE DES SPECTACLES DE DIMENSION RÉGIONALE ET INTER- RÉGIONALE	<b>OBJECTIF 2.2</b> ENCOURAGER LA RECHERCHE, L'EXPÉRIMENTATION, L'ÉCRITURE THÉÂTRALE	<b>OBJECTIF 2.3</b> PARTICIPER A L'ESSOR D'INITIATIVES THÉÂTRALES
<b>Action 1.</b> Saison de spectacles au théâtre	<b>Action 4.</b> Venue aux spectacles de groupes	<b>Action 8.</b> Apports financiers et en industrie	<b>Action 10.</b> Accueil d'équipes en autonomie de travail artistique	<b>Action 12.</b> Information et orientation des porteurs de projets
<b>Action 2.</b> Diffusion Hors Les Murs	<b>Action 5.</b> Actions <i>Découverte</i>	<b>Action 9.</b> Résidences création	<b>Action 11.</b> Aide à l'avènement d'auteur-e-s dramatiques et de textes inédits	<b>Action 13.</b> Mise à disposition, location d'espaces de réunions
<b>Action 3.</b> Événements de saison	<b>Action 6.</b> Collaborations pédagogiques renforcées			
	<b>Action 7.</b> Production éditoriale à vocation pédagogique			

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 SOUTENIR L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES PERSONNES		OBJECTIF STRATEGIQUE 4 CONCOURIR AUX DYNAMIQUES SOCIALES ET CULTURELLES RENAISSANCES		
<b>OBJECTIF 3.1</b> FAIRE DECOUVRIR ET TRANSMETTRE DES PRATIQUES ARTISTIQUES	<b>OBJECTIF 3.2</b> ASSOCIER AMATEUR-E-S ET ARTISTES PROFESSIONNELS AUTOUR DE PROJETS CRÉATIFS	<b>OBJECTIF 4.1</b> ENTREtenir DES RELATIONS FORTES ET OUVERTES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE	<b>OBJECTIF 4.2</b> ÊTRE AU SERVICE DU LIEN SOCIAL DANS LE QUARTIER ET DANS LA PROXIMITÉ	<b>OBJECTIF 4.3</b> S'EMPARER DE PROBLÉMATIQUES NOUVELLES ET EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS
<b>Action 14.</b> Ateliers hebdomadaires de pratiques	<b>Action 17.</b> Création de spectacles issus des ateliers dans des conditions professionnelles	<b>Action 20.</b> Appui aux initiatives et co-construction avec les acteurs culturels, éducatifs,	<b>Action 23.</b> Information, orientation, services aux habitant-e-s	<b>Action 25.</b> Coopérations internationales
<b>Action 15.</b> Stages	<b>Action 18.</b> Festival Les Envolées	<b>Action 21.</b> Coopération inter MJC	<b>Action 24.</b> Animation de la démarche associative	<b>Action 26.</b> Accessibilité des publics
<b>Action 16.</b> Parcours des pratiquant-e-s	<b>Action 19.</b> Fabrique participative	<b>Action 22.</b> Coopération territoriale dans le domaine du spectacle vivant		<b>Action 27.</b> Expériences artistiques autour de la biodiversité
				<b>Action 28.</b> Accompagnement et valorisation de projets médias indépendants